



Une vision d'ensemble pour un usage différent

Bruxelles, le jeudi 7 février 2013

Faouzia Hariche (PS), Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et de la Petite enfance, et **Mohamed Ouriaghli (PS)**, Echevin du Logement, de l'Egalité des chances et de l'Informatique, viennent de donner le coup d'envoi du chantier à trois facettes « Simons-Anvers ». Cet îlot délimité par les rues de Nicolay, du Frontispice, Simons et la chaussée d'Anvers dans le quartier Nord de la Ville de Bruxelles, s'apprête à accueillir 51 nouveaux logements moyens, 51 emplacements de parking et un espace de consultation bicommunautaire pour nourrissons (ONE + Kind & Gezin). Par la même occasion, l'école fondamentale de l'Héliport se voit rénovée et agrandie, tout en créant des respirations dans le paysage urbain. Les gabarits des nouveaux bâtiments restent du même ordre que ceux de leurs vis-à-vis : rez-de-chaussée plus un étage pour les nouveaux bâtiments de l'école et de l'ONE, rez-de-chaussée plus quatre étages et penthouse en recul pour les logements.

L'école fondamentale de l'Héliport

L'école fondamentale de l'Héliport était jusqu'à présent installée sur deux implantations, l'un sur le site en travaux rue Nicolay, le second situé sur l'avenue de l'Héliport. L'objectif du projet consiste à rénover le bâtiment existant rue Nicolay et de construire une nouvelle structure en complément afin de rassembler l'ensemble des classes sur une seule implantation et d'augmenter la capacité d'accueil pour répondre à la demande croissante d'inscriptions. Ce projet permettra en effet d'ouvrir 110 places supplémentaires. Au total, ce seront donc 456 places qui seront disponibles : 168 places en section maternelle (1 classe d'accueil + 6 maternelles) et 288 places en primaire (12 classes).

De meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage pour les élèves et de meilleures conditions d'enseignement pour les équipes pédagogiques seront offertes. Les nouveaux locaux seront constitués : d'une salle de gymnastique avec vestiaires, d'une salle de psychomotricité, d'une structure administrative et de direction (secrétariat, bureau, direction, locaux pour l'infirmerie et le PMS, salle de profs, vestiaires, etc.), de locaux d'activités annexes, d'une bibliothèque, d'une salle multimédias, des sanitaires, de deux réfectoires et cuisines, d'une salle de sieste. En outre, ces nouveaux locaux renforceront la cohésion dans le quartier puisque la salle de sport, les deux réfectoires et la cour de récréation pourront aussi être utilisés en dehors des heures scolaires.

Respectueuse de l'environnement, la Ville de Bruxelles a souhaité faire de cette école un exemple en matière d'écologie et de construction durable car elle est convaincue de la valeur pédagogique d'un tel projet qui permet de sensibiliser les parents, les élèves, le personnel et tous les visiteurs aux bienfaits de ce type de construction sur le milieu de vie. Rénovée en standard passif, ce processus permettra de diminuer la consommation de

chauffage de 90% (économie de 45 000 €/an). Par ailleurs, des emplacements pour vélos vont être aménagés et le personnel sera encouragé à se déplacer vers son lieu de travail en transport en commun et/ou à vélo.

Faouzia Hariche se réjouit de cette collaboration entre deux services de la Ville de Bruxelles qui travaillent en cohérence sur des projets tournés vers l'avenir. La rénovation et l'extension de l'école fondamentale de l'Héliport font partie du vaste plan d'investissements du département de l'Instruction publique mis en place pour répondre aux besoins liés à l'essor démographique et pour moderniser les bâtiments existants. La capacité d'accueil de l'école de l'Héliport sera augmentée dans le but de faire face à l'essor démographique. Chaque année, plus de 35 millions € sont investis pour l'équipement, la rénovation et le redéploiement de notre enseignement afin qu'il préserve sa qualité reconnue.

Logements

Les logements présentent une grande diversité afin de répondre aux besoins d'un maximum de ménages. Les 51 logements, tous dotés d'un espace extérieur sous la forme de jardins ou de terrasses (40) ou de balcons (11), se répartissent comme tel : 3 studios, 4 appartements d'une chambre, 30 deux chambres, 11 trois chambres et 3 quatre chambres. Deux d'entre eux sont aménagés pour être habités par des personnes à mobilité réduite. A cette convivialité des espaces s'ajoute un niveau de performances énergétiques élevé. Ainsi, par rapport à la norme E90, les logements auront une facture de chauffage réduite de 90%.

Mohamed Ouriaghli se félicite de la concrétisation de ce projet transversal : *« cette fois-ci, nous répondons dans un même lieu à des besoins de la population en termes de logement, mais aussi d'école et d'espace ONE. D'une législature à l'autre, nos ambitions au profit des citoyens restent toujours aussi élevées. La mandature précédente, j'avais eu le bonheur d'inaugurer les 109 logements voisins de la rue Simons. La mandature actuelle verra quant à elle émerger, dans le quartier Nord, ces appartements mais aussi ceux de la rue de l'Héliport et de la rue Masui. La cadence, en ce compris un niveau de qualité poussé, n'est pas prête de ralentir ».*

Ce projet - dont le maître d'ouvrage est la Régie Foncière de la Ville de Bruxelles, le bureau d'architecture a2m et l'entreprise générale Democo - a été sélectionné comme bâtiment exemplaire lors de l'appel à projets organisé par l'IBGE. Entièrement passif, même le bâtiment de l'école existante qui est rénové, il a aussi été choisi comme projet phare au niveau européen dans le cadre d'un projet international innovant développé par la Commission Européenne et soutenu par le programme Intelligent Energy Europe visant le développement de bâtiments à consommation énergétique quasi nulle au travers de l'Europe.

Espace Petite Enfance/ Famille

Un espace de 330m² destiné au service de « l'ONE & Kind & Gezin » et au service Famille de la Ville de Bruxelles sera construit. Les locaux de double consultation ONE/K&G seront situés au rez-de-chaussée. Des consultations pour les nourrissons y seront proposées. Au 1^{er} étage de ce nouveau bâtiment, le service Famille y développera le projet de *« soutien à la parentalité : accueil pour la petite enfance »* qui consiste en la mise en place d'une plate forme de services à destination des familles du quartier. Des séances de psychomotricité parents/enfants, des ateliers « Musique en famille » ou des permanences Babykot (lieux de rencontre) y seront organisés. Divers projets seront également mis en place selon les besoins

constatés dans le quartier. La mise à disposition des locaux à destination des associations du quartier ou à des groupes de parents sera également possible afin de soutenir des initiatives locales en lien avec les thématiques familiales. Ainsi, la Ville de Bruxelles s'engage à privilégier la qualité de la relation parents-enfants dès les premières semaines de la vie car garantir le développement harmonieux de l'enfant, c'est favoriser son avenir.

Le coût global des travaux s'élève à 16.169.288€ TVAC. Le chantier devrait prendre fin pour le mois de juillet 2014.

Cabinet de l'Echevine Laura Beya 02/279.49.12	Cabinet de l'Echevin Alexandre Van der Linden 02/279.41.35
---	--